



PAR COURRIEL

Québec, le 19 avril 2021



Numéro de dossier : 2104002-002

Monsieur,

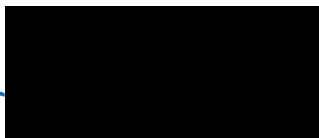
La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 6 avril 2021 visant à obtenir copie de la liste des subventions accordées par le ministère de la Culture et des Communications à la Fondation Jasmin-Roy depuis le 1^{er} janvier 2011 avec la mention du montant et de la date.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre une copie de document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqués.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.